



**VILLE D'EYBENS**  
**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2023**

Le 9 février 2023 à 18h30, le Conseil municipal de la commune d'Eybens dûment convoqué s'est réuni en salle du Conseil sous la présidence de Nicolas Richard, Maire.

Date de la convocation : vendredi 3 février 2023

Présents : Nicolas Richard - Elodie Taverne - Henry Reverdy - Xavier Osmond - Béatrice Bouchot - Jean-François Michon - Béatrice Garnier - Catherine Noérie - Pascal Boudier - Pierre Bejjaji - Marie-Chantal Kouassi - Anne-Catherine Jothy - Gilles Bugli - Damien Conticchio - Mehdi Debza-Kioulou - Jean-Claude Fernandez - Malika Merabet - Pierre-Georges Crozet - Zuina Sahiri - Isabelle Pascal - Armand Lévy

Excusés ont donné pouvoir :

Julie Montagnier à Elodie Taverne  
Jean-Jacques Pierre à Pierre Bejjaji  
Christelle Chavand à Henry Reverdy  
Dominique Scheiblin à Jean-François Michon  
Denis Grosjean à Malika Merabet  
Suzanne Faustino à Marie-Chantal Kouassi  
Clotilde Hogrel à Mehdi Debza-Kioulou  
Jean-Marc Assorin à Zuina Sahiri  
Hélène Besson Verdonck à Pierre-Georges Crozet  
Philippe Paliard à Isabelle Pascal  
Régine Bonny à Armand Lévy

Absents : Pascale Versaut

Secrétaire de séance : -Xavier Osmond

**Elus en exercice : 33**

**Elus présents : 21**

**Ont donné pouvoir : 11**

**Absents : 1**

- **Information du Maire** : Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble de la séance est enregistré en audio, en vue d'une retranscription écrite qui sera mise en ligne sur le site de la ville.
- **Appel des élus**
- **Désignation du secrétaire de séance**
- **Questions diverses** : Néant
- Examen des délibérations
- Elus : 32 élus votants, dont 11 représentés par un pouvoir, 1 absent

**DEL20230209\_1 FINANCES – RESSOURCES – Marché public global de performance pour la rénovation énergétique du complexe Le Bourg – Autorisation de signer le marché**

**Intervention d'Armand Lévy** qui précise la position de son groupe, favorable à ce projet, nécessaire en particulier pour l'école. Il regrette cependant que la majorité n'ait pas fait appel aux groupes d'opposition pour ce travail. Il demande la mesure d'économie d'énergie qui sera ainsi réalisée.

**Intervention de Pierre Georges Crozet** sur l'exposé présenté, il a répondu en partie aux questions que son groupe se posait. Il explique leur vote pour. Il revient sur des interrogations liées au montant très important pour ce projet, des incertitudes sur le devenir de la piscine. Il note qu'une commission générale est prévue sur la piscine et devrait apporter davantage de réponses.

**Réponse de M le Maire** sur la procédure très formelle sur le plan juridique pour ce type de projet. Il rappelle le fonctionnement de la CAO et son processus légal. Il explique à Monsieur Lévy que son groupe n'est pas représenté au sein de cette instance mais entend la remarque formulée. Il expose les mesures d'économie, leur process, le marché passé, les demandes et objectifs environnementaux choisis. Concernant la piscine et



son avenir, pas de doute, elle est entretenue et ouvrira bien cet été. Une commission présentera la réflexion en cours sur les travaux.

**Complément de réponse d'Henry Reverdy** sur l'économie d'énergie envisagée, le choix des matériaux retenus, fonction de l'exposition des bâtiments. Il explique ainsi le choix de la laine de bois et du polystyrène.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**DEL20230209\_2 FINANCES – RESSOURCES – Avenant n° 1 au contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la rénovation énergétique du centre Bourg**

**Question d'Armand Lévy** sur les prix et ses garanties, liés au contexte actuel, à l'inflation et aux tarifs pratiqués par les entreprises. **Réponse d'Henry Reverdy** sur ce point, il explique la base de référence (indice Syntec). **Complément de réponse de M le Maire** sur la maîtrise de ces prix en fonction de l'indice. Il explique les enveloppes prévisionnelles calculées à partir des hivers moyens et le paiement à la consommation.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h20.

Les débats sont retranscrits dans leur intégralité et mis en ligne sur le site internet de la Ville, puis conservés au sein des archives municipales.

Le Secrétaire de séance

Xavier Osmond



Le Maire

Nicolas Richard